

# LA LETTRE DE LA FNADE



fnade

Bulletin d'Information des Adhérents  
N°100 - Septembre 2008

## Editorial

Le projet de loi de finance a été présenté vendredi 26 septembre, il dévoile les montants de TGAP prévus pour 2009 :

### Pour le stockage :

- 50 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés **non autorisée** en application du titre I<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement pour ladite réception ou transférés vers une telle installation située dans un autre état,
- 15 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés **autorisée** en application du titre I<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement pour ladite réception ou transférés vers une installation située dans un autre état et autorisée en vertu d'une réglementation d'effet équivalent,
- 13 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés autorisée en application du titre I<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement pour ladite réception ou transférés vers une installation située dans un autre état et autorisée en vertu d'une réglementation d'effet équivalent,

ayant fait l'objet d'un enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (**EMAS**) défini par le règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 ou dont le système de management environnemental a été certifié conforme à la norme internationale ISO 14001 par un organisme accrédité.

### Pour l'incinération :

Déchets réceptionnés dans une installation d'incinération de déchets ménagers et assimilés ou transférés vers une telle installation située dans un autre état :

- A. 4 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une usine ayant fait l'objet d'un enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (**EMAS**) défini par le règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 ou dont le système de management environnemental a été certifié conforme à la norme internationale **ISO 14001** par un organisme accrédité 4 € par tonne,
- B. 3,5 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une usine présentant une **performance énergétique** dont le niveau, apprécié dans des conditions fixées par un arrêté conjoint des ministres chargés du budget et de l'environnement, est **élevé**,
- C. 2,5 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une usine relevant à **la fois du A et du B** qui précèdent 2,5 € par tonne,
- D. 5 € par tonne pour les déchets réceptionnés dans une **autre** usine.

Nous suivrons avec attention l'évolution de ce dossier lors de son débat à l'Assemblée Nationale.

## SOMMAIRE

- Vie de la FNADE et des Syndicats \_\_\_\_\_ p. 2-3
- Vie des collègues et commissions \_\_\_\_\_ p. 3 à 5
- Vie des régions \_\_\_\_\_ p. 5
- Réglementation/Législation \_\_\_\_\_ p. 6-7
- Normalisation \_\_\_\_\_ p. 7-8
- Infos brèves/Divers \_\_\_\_\_ p. 8

## CALENDRIER

### Réunions du mois d'octobre 2008

- **21 octobre** : FNADE CENTRE EST
- **23 octobre** : Conseil d'administration de la FNADE
- **24 octobre** : Collège Valorisation Matière et Recyclage
- **24 octobre** : FNADE SUD OUEST

# VIE DE LA FNADE ET DE SES SYNDICATS

## FNADE

### **POLLUTEC 2008 :**

2 au 5 décembre 2008 à Lyon Eurexpo.

La FNADE sera présente à Pollutec : Halle 2 – allée AJ n° 028.

Le programme complet des conférences et inscription est disponible sur [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com).

## FAMAD

**Président : Philippe CARPENTIER**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 septembre 2008.

Il a traité les dossiers réglementaires et normatifs en cours qu'ils soient spécifiquement du domaine des constructeurs ou de l'ensemble de la profession, dans le cadre du collège Collecte et logistique. Il a remis en route la préparation du site Internet.

**Il se réunira le 8 janvier 2009.**

**Contact : Claude PERRIN**

## SNIDE

**Président : Hubert de CHEFDEBIEN**

**• L'arrêté d'approbation du Fascicule 82 (Cahier des Clauses Techniques Générales relatif à la construction des installations d'incinération) a été signé le 6 mars 2008 et publié au Journal Officiel du 18 juin 2008.**

A cette occasion, un communiqué de presse du SNIDE a été élaboré et largement diffusé.

Le Fascicule est maintenant disponible sur les sites Internet de la FNADE et des Ministères des Finances et de l'Environnement, ainsi que sur simple demande au SNIDE.

**• Suite à la fin des travaux sur le Fascicule 82, a été soumise l'idée de créer un fascicule de même nature relatif, cette fois, à la construction des installations de méthanisation et de compostage.**

Après discussion entre des professionnels du SNIDE et du Collège Valorisation Biologique de la FNADE, ainsi que des représentants de l'Etat, de l'ADEME et d'AMORCE, cette proposition a été jugée pertinente. Une demande officielle de création d'un tel Fascicule a été envoyée le 4 juillet 2008 au GEM (Groupe d'Etudes des Marchés).

Le SNIDE attend maintenant un retour sur cette demande officielle.

• En lien avec le Collège Valorisation Biologique de la FNADE, le SNIDE suit avec attention les travaux sur le **projet d'arrêté «Méthanisation»**.

• Le SNIDE travaille actuellement à la réalisation d'un **site Internet** dédié.

*Ce dernier devrait être opérationnel avant fin 2008.*

**Le Conseil d'Administration du SNIDE s'est déroulé le 8 octobre 2008.**

**Contact : Bérenger SALTEL-PONGY**

## UPDS

**Président : Claude CEDOU**

Les membres de l'UPDS ont souhaité la bienvenue à M<sup>me</sup> Christel de la Hougue, Déléguée Générale de l'UPDS depuis début septembre 2008.

### **• QUALIPOL**

**Le prochain Comité de la marque se tiendra le mardi 4 novembre.**

Le référentiel travaux est en cours de révision et sera applicable sur les audits de 2009.

### **• COMMISSION TECHNIQUE**

- Banalisation des terres.

Le document « définition d'un processus de « banalisation » applicable aux terres excavées » est en cours de finalisation. Le BRGM et l'INERIS sont sollicités pour effectuer une expertise sur le document.

- Modification de la nomenclature déchets

L'UPDS a rédigé une note qui précise que les traitements de terres polluées excavées :

- en installations fixes (traitements hors site) soient soumises à autorisation,
- en installations temporaires (traitements sur site) soient soumises à déclaration.

L'UPDS souhaite que les traitements in situ ne rentrent pas dans la nomenclature alors que les traitements biologiques et physico-chimiques (lavage) des terres polluées excavées soient ajoutés dans la nomenclature.

### **• COMMUNICATION**

*2<sup>ème</sup> journée d'échanges des acteurs de l'économie.*

*Le 14 octobre à l'Espace George V - 28 avenue Georges V paris 8<sup>ème</sup>.*

La 2<sup>ème</sup> journée d'échanges des acteurs de l'économie s'organise autour du thème « Reconquête des friches industrielles : un combat contre l'étalement urbain ». L'ADEME, l'ASTEE et l'AMF sont les partenaires de cet événement.

Différents ateliers seront développés.

- Les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain,



- Les expériences françaises,
- Les expériences étrangères,
- Les dispositions législatives récentes ou en cours.

Le programme est téléchargeable sur le site Internet de l'UPDS : <http://www.upds.org/go/faq.php>.

• **POLLUTEC DU 2 AU 5 DECEMBRE A LYON EUREXPO**

Mardi 2 décembre

**14h00-15h00** : Le GISFI, dispositif lorrain pour la reconquête des friches industrielles, GISFI (J.L. MOREL).

**15h00-16h00** : VALORSITES un projet de recherche collaboratif sur la dépollution des sites, SERPOL – SITA – SOL Environnement – GRS.

**16h00-17h00** : Le traitement des sols par oxydation chimique, INPL (M.O. Simonnot).

Mercredi 3 décembre

**Matin : créneau réservé UPDS**

**14h00-15h00** : La caractérisation des zones sources de type organo-chlorés, une étape nécessaire pour sélectionner et dimensionner un dispositif de dépollution, BURGEAP.

**15h00-16h00** : Oxidis et Bionappe : Etude de cas d'une pollution chlorée complexe, SITA Remediation.

**16h00-17h00** : Nouvelle approche pour la constitution d'une base de données sur le bruit de fond géochimique à l'échelle du territoire du Grand Lyon. APPEL (P. Clottes, J. Martelain).

Jeudi 4 décembre

**Matin : créneau réservé UPDS**

**14h00-15h00** : Maîtriser l'ensemble des techniques de dépollution pour une réhabilitation globale réussie, SITA Remediation

**15h00-16h00** : Dépollution des sols par soil mixing : retour sur les premiers chantiers pilotes, SOL ENVIRONMENT.

**16h00-17h00** : Requalification foncière en contexte urbain contraint. Dépollution de l'ancienne usine à gaz de Genève : techniques in situ/ex situ et on site, travaux sous tentes de confinement, mise en place de parois moulées, parois en pieux jetting, parois berlinoises.

Problématique Hydrocarbures, HAP, Cyanures, CSD AZUR.

Vendredi 5 décembre

**10h00-11h00** : La modélisation du devenir des polluants organiques non miscibles à l'eau hydrocarbures, organochlorés, ...) : outils, méthodes et retours d'expérience BURGEAP.

**11h00-12h00** : Application des ARR préventive, HPC Envirotec.

**Le bureau se tiendra le mardi 4 novembre à partir de 16h00 dans les locaux de la FNADE.**

**Contact : Cécile GUÉRET**

## VIE DES COLLÈGES ET COMMISSIONS

### ➤ Collège stockage

**Président : Yves MATICHARD**

La dernière réunion du Collège Stockage s'est tenue le 11 septembre 2008 :

- Un projet de modification de la nomenclature des installations classées concernant les activités liées à la gestion des déchets a été élaboré par le MEEDDAT et a été soumis pour avis à la FNADE. La FNADE a fait part au MEEDDAT de ses commentaires sur ce projet début septembre.
- La dernière réunion du Comité Opérationnel « Déchets » chargé de mettre en œuvre les mesures du Grenelle de l'Environnement sur les déchets, s'est tenue le jeudi 18 septembre.
- La FNADE a fait part au MEEDDAT de ses remarques sur les modalités de l'action RSDE (recherche et réduction des substances dangereuses dans l'eau) pour les installations de stockage de déchets non dangereux dont l'exploitation commerciale est achevée.

La prochaine réunion du Collège Stockage se tiendra le **jeudi 11 décembre à 14h00.**

**Contact : Sylvain LEGROS**

### ➤ Collège valorisation énergétique

**GT IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

*Sous-groupe du Collège Valorisation Energétique*

- Le GT a pris la décision de lancer une étude bibliographique sur les profils en dioxines des sources industrielles et diffuses, mesurés sur différentes matrices.
- Un sous-groupe du GT s'est constitué pour faire le point sur la mesure du COT dans les rejets liquides des installations d'incinération.

La prochaine réunion du GT est prévue le **jeudi 9 octobre à 14h30.**

**Contact : Sylvain LEGROS**



## Reprise garantie

- Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008, les opérateurs labellisés par la FNADE ont fait recycler 61 000 tonnes de déchets d'emballages ménagers (soit +5 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2007) réparties par matériaux de la façon suivante :
  - Papiers cartons : 61,8 %,
  - Plastique : 20,8 %,
  - Acier : 17,1 %,
  - Aluminium : 0,2 %.
- Dans le cadre d'une convention signée entre la FNADE, ses opérateurs labellisés et les Sociétés Agréées, un système informatisé d'échanges d'informations sur la Reprise Garantie dénommé FIFED est en cours de mise en œuvre.

Contact : Sylvain LEGROS

## GT combustibles de substitution

Président : Bernard LANFRANCHI

La position de la FNADE sur les combustibles de substitution issus de déchets est disponible sur le site Internet de la FNADE sous la rubrique « Document ».

Contact : Sylvain LEGROS

## GT traitement

Présidente : Isabelle MARTIN

Le projet de document général qui formalisera la politique globale de gestion des déchets FNADE et les projets de fiches sur les filières de traitement sont en cours de finalisation.

Contact : Sylvain LEGROS

## Collège déchets dangereux

Président : Edouard HENAUT

Le Collège s'est réuni le 9 septembre 2008

- Après un an de travaux, la **série de posters sur le thème des DDD**, réalisée par le Collège, en partenariat avec l'INRS, est maintenant finalisée. Elle a été officiellement présentée à l'Assemblée Générale de la FNADE du 18/09/2008. La diffusion de ces documents est actuellement en cours.
- Le Collège a communiqué sur sa position vis-à-vis de **l'instauration d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) sur les DDD (Déchets Dangereux Diffus)** dans diverses instances : Assises d'Agen 2008, Assemblée Générale de la FNADE du 18/09/2008, ...

- Un papier de position du Collège présentant les éléments à prendre en compte lors de la **révision des PREDD** (Plans Régionaux d'Élimination des Déchets Dangereux) est toujours disponible sur simple demande.
- Le Collège continue de suivre le **comité opérationnel Grenelle « Déchets »** (en particulier l'engagement 250), le projet de **circulaire 3RSDE** (Recherche et Réduction des Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux), ainsi que la **révision des directives IPPC et incinération**.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

## Collège valorisation énergétique

Co-présidents : Patrick BOISSEAU

et Hubert de CHEFDEBIEN

Le Collège continue de suivre le **comité opérationnel Grenelle « Déchets »**, le projet de **circulaire 3RSDE** (Recherche et Réduction des Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux), le projet de **directive « Energies renouvelables »**, ainsi que la **révision des directives IPPC et incinération**.

La prochaine réunion du Collège est prévue le 8 octobre 2008 à 9h30.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

## Commission affaires européennes

GT « EFFET DE SERRE »

Présidente : Ghislaine HIERSO

Le GT s'est réuni le 10 septembre 2008.

- En lien avec les représentants FNADE à Bruxelles, le GT suit avec attention les travaux sur le **Paquet Climat/Energie** (révision de la directive Quotas, directive Energies Renouvelables, ...).
- La version révisée de l'**étude FNADE-BIOIS « Le secteur des déchets ménagers et son rôle dans la lutte contre le changement climatique »** est maintenant finalisée et a été diffusée lors de l'Assemblée Générale de la FNADE du 18/09/2008 et lors du congrès de la FEAD du 19/09/2008. Une large diffusion sera lancée très prochainement aux niveaux français et européen. Des exemplaires (en français et en anglais) sont également disponibles pour les adhérents FNADE sur simple demande.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY



## Collège collecte et logistique

Président : Emmanuel CHAUCHAT

### • REPRISE GARANTIE

Les réunions régulières avec Eco-Emballages permettent d'effectuer des bilans réguliers en quantité et qualité de la reprise des matériaux. Les résultats des audits de traçabilité sont positifs.

Le logiciel FIFED permettant de saisir les informations des certificats de recyclage sur un extranet est en développement. La phase de test débutera fin 2008 pour une mise en exploitation début 2009.

### • GT SECURITE DU COLLEGE COLLECTE ET LOGISTIQUE

#### - R388

La FNADE a adressé à la CNAM différentes remarques de fond sur le document et est attendue d'une réponse.

#### - Livrets sécurité

Le GT livrets sécurité a défini des modifications structurelles et rédactionnelles de 2 livrets : collecte des déchets industriels et commerciaux, collecte des ordures ménagères, collecte sélective et collecte des encombrants.

Le GT a travaillé avec l'illustrateur sur le livret collecte des ordures ménagères. L'objectif est de finaliser ce premier livret fin 2008.

**La prochaine réunion se tiendra le 10 décembre de 9h00 à 11h00 et sera suivie de la réunion Gt livrets sécurité de 11h00 à 13h00.**

### • GT « AVENIR DE LA COLLECTE »

Le Groupe de travail a travaillé avec le collège et certains thèmes ont été spécifiquement cernés :

1. optimisation de la collecte sélective,
2. approche globale par le territoire,
3. les innovations et les solutions concrètes.

Ces différentes thématiques accentuées par un volet sécurité seront développées lors d'une table ronde au

salon Pollutec et mis dans le contexte du Grenelle de l'Environnement.

**La réunion du Collège Collecte et Logistique se tiendra mardi 24 novembre 2008 à 14h30 la FNADE.**

Contact : Cécile GUÉRET

## Collège valorisation matière et recyclage

Présidente : Françoise WEBER

A l'occasion des réunions FNADE, Pierre Rellet a insisté pour renforcer les actions du collège Valorisation Matière et Recyclage.

### • DEEE

Le GT anti-pillage de l'OCADEEE a initié un état de lieu du vandalisme développé dans les déchetteries. Les résultats orienteront vers des choix de solutions proposés aux collectivités locales.

### • PILES ET ACCUMULATEURS

La troisième version du décret de transposition de la nouvelle directive piles a bien intégré les remarques qui ont été formulées par la FNADE. Le GT travaille sur un projet de cahier des charges pour l'agrément d'organismes chargés de l'enlèvement et du traitement des piles et accumulateurs portables usagés.

### • STRATEGIE RECYCLAGE

La FNADE a participé à la rédaction du document de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de développement du recyclage en France. Le document a été finalisé cet été par l'ADEME.

**La réunion du collège Valorisation Matière et Recyclage se tiendra en 24 octobre à 10h00 à la FNADE.**

Contact : Cécile GUÉRET

## VIE DES RÉGIONS

### Groupes régionaux

#### PROCHAINES RÉUNIONS

- FNADE CENTRE EST : 21 octobre 2008 à Roanne

- FNADE SUD OUEST : 24 octobre 2008 à Toulouse
- FNADE IDF : 13 novembre 2008 à Carrières sous Poissy
- FNADE CENTRE : 6 février 2009 à Arcante (Blois)

Contact : Corinne FERNANDEZ



# RÈGLEMENTATION / LÉGISLATION

**Nous avons relevé pour vous au cours du mois de septembre, les textes susceptibles de vous concerner :**

## **TRANSPORT**

Directive 2008/68/CE du Parlement Européen et du Conseil du 24 septembre 2008 relative au transport intérieur des marchandises dangereuses, *publiée au JOUE L260 du 30 septembre 2008 (pages 13 à 59).*

## **CLASSIFICATIONS**

- Règlement n°450/2008 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le code des douanes communautaire (code des douanes modernisé), *publié au JOUE L145 du 4 juin 2008 (pages 1 à 64).*
- Règlement N° 451/2008 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril établissant une nouvelle classification statistique des produits associée aux activités (CPA) et abrogeant le règlement n°3696/93 du Conseil, *publié au JOUE L145 du 4 juin 2008 (pages 65 à 226).*

## **SECRETARIATS PERMANENTS POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS DES RISQUES**

Décrets n° 2008-829 du 22 août 2008 portant création des secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et risques industriels et modifiant le code de l'environnement (partie réglementaire), *publié au JORF du 24 août 2008 (pages 13223-4).*

## **SECURITE DES CONSOMMATEURS**

Décision de la Commission du 5 août 2008 établissant une structure consultative de comité scientifique d'experts dans le domaine de la sécurité des consommateurs, de la santé publique et de l'environnement et abrogeant la décision 2004/210, *publiée au JOUE L241 du 10 septembre 2008 (pages 21 à 30).*

## **PLAN DE GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS**

Décret n° 2008-875 du 29 août 2008 pris pour l'application de l'article 22 de la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs, *publié au JORF du 31 août 2008 (pages 13712-3).*

## **MATERIELS ET MACHINES**

- Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2006/95 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, *publiée au JOUE C221 du 29 août 2008 (pages 1 à 90).*
- Règlement n° 58 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) – Prescriptions uniformes relatives à l'homologation : I. Des dispositifs arrière

de protection antiencastrement, II. Des véhicules en ce qui concerne le montage d'un dispositif arrière de protection antiencastrement d'un type homologue, III. De véhicules en ce qui concerne leur protection contre l'encastrement à l'arrière, *publié au JOUE du 30 août 2008 (pages 13 à 34).*

- Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 98/37/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux machines (Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive), *publiée au JOUE C215 du 22 août 2008 (pages 1 à 58).*  
(Précédente parution : 24 juin 2008).

## **MESURAGE**

- Arrêté du 18 septembre 2008 modifiant l'arrêté du 8 mars 2002 relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure, *publié au JORF du 25 septembre 2008 (page 14859).*

## **Quatre commissions techniques spécialisées :**

- Commission « masses »,
- Commission « mesurage des fluides » :  
alcoomètres, aéromètres pour l'alcool et tables alcoométriques.
- Commission « transport, environnement », dont :
  - . éthylomètres ;
  - . Chronotachygraphes ;
  - . cinémomètres de contrôle routier ;
  - . instruments destinés à mesurer la teneur en certains constituants des gaz d'échappement des véhicules à moteur ;
  - . instruments destinés à mesurer l'opacité des émissions des véhicules équipés de moteurs diesel ;
  - . manomètres utilisés pour le gonflage des pneumatiques des véhicules automobiles ;
  - . thermomètres pour denrées périssables utilisés par les agents de l'Etat pour le contrôle des denrées périssables ou l'occasion d'expertises pourtant sur les mêmes denrées ;
  - . instruments de mesure de la distance entre véhicules ou ensemble de véhicules.
- Commission « mesurage divers ».
- Décret n° 2008-868 du 28 août 2008 portant publication des amendements au protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, adoptés à Syracuse le 7 mars 1996, *publié au JORF du 30 août 2008 (pages 13659-63).*
- Amendements au protocole relatif à la protection de la



mer méditerranée contre la pollution d'origine tellurique. Nouvelle annexe IV : définition des meilleures techniques disponibles et de la meilleure pratique environnementale.

- Rapport du Président de la République relatif à l'ordonnance n°2008-810 du 22 août 2008 complétant la transposition de la directive 2001/95/CE du 3 décembre 2001 relative à la sécurité générale des produits, *publié au JORF du 23 août 2008 (pages 13238-9)*.
- Règlement n° 764/2008 du Parlement européen et Conseil du 9 juillet 2008 établissant les procédures relatives à l'application de certaines règles techniques nationales à des produits commercialisés légalement dans un autre

Etat membre et abrogeant la décision N° 3052/95, *publié au JOUE L218 du 13 août 2008 (pages 21 à 29)*.

- Règlement N° 765-2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 fixant les prescriptions relatives à l'accréditation et la surveillance du marché pour la commercialisation et abrogeant le règlement 339/93 du Conseil, *publié au JOUE L218 du 13 août 2008 (pages 30 à 47)*.
- Décision n° 768-2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 relatif à un cadre commun pour la commercialisation des produits et abrogeant la décision 93/465/CEE du Conseil, *publiée au JOUE L218 du 13 août 2008 (pages 82 à 128) [conformité]*.

### COMPOSTS

Avis concernant la publication de leurs référentiels validés.

IDENTIFICATION Précise du produit ou du service concerné	ELEMENTS ESSENTIELS DU REFERENTIEL	
	a) Caractéristiques certifiées faisant l'objet d'un contrôle	b) Autres
Composts verts	L'absence de phytotoxicité a été vérifiée. Produit tamisé.	Produit exclusivement issus de collecte de végétaux triés provenant de l'entretien des parcs et jardins. Maîtrise du compostage. Traçabilité. Comptabilité matière.

## NORMALISATION

### Normes à l'enquête

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

- **PR NF X30-500** : Emballages des déchets d'activité de soins – Boîtes et minicollecteurs pour déchets perforants – Spécifications et essais.
- **PR NF X30-507** : Emballages des déchets d'activités de soins – Déchets d'activités de soins – Caisse en carton avec sac intérieur pour déchets d'activités de soins à risques infectieux.
- **PR NF H96-118** : Emballages des déchets d'activité de soins – Boîtes et minicollecteurs pour déchets perforants – Spécifications et essais.
- **PR NF X30-437** : Date de clôture : 15 novembre 2008 – Déchets ménagers et assimilés – Constitution et caractérisation, en entrée de centres de tri, d'un échantillon sur un lot de déchets ménagers et assimilés collectés sélectivement.

### Normes publiées

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

#### REGLES TECHNIQUES

- 1) Autriche  
Collecte des ordures ménagères.
- 2) Pays-Bas  
Détection de ferraille radioactive.

#### RADIOACTIVITE

- **NF EN 62022** : Moniteurs fixes de contrôle et de détection d'émetteurs de rayonnements gamma contenus dans les matériaux recyclables ou non recyclables, transportés dans des véhicules.
- **NF ISO 10381-8** : Qualité du sol – Echantillonnage – Partie 8 : lignes directrices pour l'échantillonnage des stocks de réserve.
- **ISO 17402:2008** : Qualité du sol – Lignes directrices pour la sélection et l'application des méthodes d'évaluation de la biodisponibilité des contaminants dans le sol et les matériaux du sol.



- **NF ISO 17616** : Qualité du sol – Lignes directrices pour l'évaluation des essais appliqués dans le domaine de la caractérisation écotoxicologique des sols et des matériaux du sol.

#### **CARACTERISATION DES DECHETS**

- **NF EN 15527** : Caractérisation des déchets – Dosage des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les déchets par chromatographie en phase gazeuses/spectrométrie de masse (CG/SM).
- **XP X30-469** : Déchets solides – Essai de détermination en fonction d'u temps de la vitesse de transfert dans une solution aqueuse de composition et de renouvellement spécifiés dans le cadre d'un scénario.
- **NF EN ISO 14855-1** : Evaluation de la biodégradabilité aérobie ultime des matériaux plastiques dans des conditions contrôlées de compostage – Méthode par analyse du dioxyde de carbone libéré – Partie 1 : méthode générale.

#### **VALORISATION**

- **ISO 15270:2008** : Plastiques – Lignes directrices pour la valorisation et le recyclage des déchets plastiques (*en anglais uniquement*).
- **XP T47-755** : Pneus usagés non réutilisables (PUNR) – Echantillonnage de granulats issus de PUNR – Méthode basée sur la réalisation d'un échantillon représentatif du contenu d'un big-bag par prélèvements successifs à différentes hauteurs.
- **NF EN 378-4** : Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur – Exigences de sécurité et d'environnement – Partie 4 : fonctionnement, maintenance, réparation et récupération.

#### **STOCKAGE (SITE DE)**

- **NF X30-420 : Déchets** – Détermination de la perméabilité d'une formation géologique en place, de matériaux rapportés, ou artificiellement reconstitués – Infiltromètres à simple anneau, de type fermé – Essai à charge constante et essai à charge variable.
- **ISO 10319:2008** : Géosynthétiques – Essai de traction des bandes larges.

## **INFOS BRÈVES / DIVERS**

### **Nominations**

- **SVDU**  
M. Luc Valaize, Directeur Général du Groupe TIRU, a été élu Président du SVDU (Syndicat national du traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et assimilés). Il succède à M. Jean-Mary Lejeune, Directeur Général Adjoint de Novergie, pour un mandat de 3 ans. A ce titre, il devient également vice-président de la FG3E (Fédération Française des Entreprises Gestionnaires de Services aux Equipements à l'Energie et à l'Environnement), de la FNADE et du CEWEP (Confederation of European Waste-to-Energy Plants).
- **SNAD**  
M. Michel Valache a été élu le 18 septembre dernier Président du Syndicat National des Activités du Déchet en remplacement de M. Jean-Pierre Pulles.
- **MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
M. Thierry Dron rejoint le cabinet de M. Jean-Louis Borloo comme conseiller spécial du ministre, chargé du Grenelle de l'environnement.
- **AFNOR**  
M. Didier Gauthier, secrétaire général du groupe Séché Environnement, est entré au conseil d'administration d'AFNOR au mois de juin.

### **Colloques / congrès**

- **SITES ET SOLS**  
Journée organisée par l'UPDS en partenariat avec l'ADEME, l'AMF, ASTEE  
*JOURNÉE D'ÉCHANGES de L'ÉCONOMIE*  
Le 14 octobre 2008  
Espace Georges V - Paris 8<sup>ème</sup>  
*Programme et inscriptions* : <http://www.upds.org/go/faq.php>
- **JOURNÉE DE CONFÉRENCE : LE 4 DÉCEMBRE DE 14H00 À 18H30 À POLLUTECH LYON - ESPACE ALTO – SALLE 332**
  - **14h30 : Urbanisme et Propreté, anticiper**  
**Patrice COSSON**, Président du GT Urbanisme et propreté de l'ASTEE
  - **15h30 : La Collecte des déchets, son avenir**  
**Philippe BAL**, Président du GT Avenir de la Collecte à la FNADE
  - **16h30 : Déchets dangereux diffus : priorité du 21<sup>ème</sup> siècle**
- **TERRATEC/ENERTEC**  
Le salon professionnel international de l'environnement, des techniques et prestations de services (TERRATEC) et le salon international spécialiste de l'énergie (ENERTEC) se tiendront du 27 au 29 janvier 2008 à Leipzig (Allemagne)  
Informations :  
[www.terratec-leipzig.com](http://www.terratec-leipzig.com) et [www.enertec-leipzig.com](http://www.enertec-leipzig.com).